

ou un peu plus tard, que les meuniers canadiens dont il est question avaient promis de ne pas importer d'autre blé américain au delà des quantités déjà commandées.

L'hon. M. MANION: J'allais justement reconnaître le fait. Toutefois, j'aimerais attirer l'attention de mon honorable ami sur un article paru, ces jours derniers, dans le *Globe and Mail*, de Toronto. Je ne sais pas s'il en a pris connaissance.

L'hon. M. EULER: L'on m'en a parlé.

L'hon. M. MANION: Je tiens à le lire, car il souligne très bien la difficulté. Je crois qu'à l'époque où le premier ministre s'est occupé de la situation, il a réussi à y apporter un redressement temporaire, mais je crois qu'il y a apparemment lieu d'intervenir de nouveau. Voici donc la nouvelle émanant de Buffalo et parue à la date du 27 avril, soit il y a environ dix jours:

Les minotiers de Buffalo sont en ce moment plongés dans l'ennui par les conséquences économiques de l'exportation au Canada de 100 mille boisseaux de blé subventionné pour fins de mouture.

Une cargaison de ce grain, chargé à l'élevateur de Buffalo, se dirigera vers Port-Colborne (Ontario), dès que l'état des glaces le permettra. Ce grain y sera moulu par la Maple Leaf Milling Company pour l'exportation.

Cette expédition de blé subventionné est contrôlée par la Federal Surplus Commodities Corporation.

Notez qu'il s'agit d'une dépêche de Buffalo.

Le gouvernement fédéral comble la différence entre le prix de vente et le prix courant aux Etats-Unis. Dans ce cas, rapporte-t-on, les minotiers canadiens ont acheté ce blé à 45c. le boisseau, tandis que la cote à Buffalo pour du blé de qualité semblable est de 80c. le boisseau.

C'est ce que l'article rapporte.

L'hon. M. EULER: Me permettra-t-on de dire un mot. J'ai également pris connaissance de l'article. L'honorable député se rappellera que j'ai dit à la Chambre que les minotiers d'Ontario, entre autres la Maple Leaf Company, avaient importé ce blé américain bon marché et subventionné en plus, afin de pouvoir faire concurrence aux autres minotiers sur le marché d'exportation. J'ai également déclaré qu'ils avaient consenti à ne pas en importer plus que ce qu'ils avaient acheté par contrat jusqu'alors. Dès que j'ai eu connaissance de cet article je me suis mis en communication avec la Maple Leaf Company et cette dernière m'apprit que le blé importé, — et elle devra en importer encore un peu, — était une partie de la quantité qu'elle s'était engagée à prendre. Mais elle ne devait pas en prendre plus que cela.

L'hon. M. MANION: J'espère qu'il en est bien ainsi.

[L'hon. M. Euler.]

L'hon. M. EULER: J'ai obtenu ces renseignements de cette compagnie.

L'hon. M. MANION: C'est pour cette raison que j'attire l'attention sur cette question. Le ministre ne croit-il pas qu'il y aurait quelque chose à faire au sujet de ces importations? Il est question de M. Campbell MacLachlan dans cet article.

L'hon. M. EULER: C'est avec ce monsieur que j'ai communiqué après avoir pris connaissance de l'article.

L'hon. M. MANION: Il devrait alors donner les mêmes renseignements aux journaux et au ministre. Voici ce qu'il dit:

M. D. Campbell MacLachlan de la Maple Leaf Milling Company a déclaré hier soir que les exportations de farine de la compagnie ne représentaient pas une part considérable de ses affaires et que sans cette source d'approvisionnement bon marché aux Etats-Unis, la compagnie ne serait pas en mesure de faire concurrence aux autres pays.

"Si nous n'avions pas profité de ce bas prix au boisseau, nous n'aurions pas pu conserver ce marché d'exportation", a déclaré M. MacLachlan. "Nous ne pouvions pas acheter de blé canadien pour le commerce d'exportation. L'achat de 100,000 boisseaux de blé américain n'est pas une opération bien considérable si on considère que nous moulons un million de boisseaux par mois.

Je trouve plutôt singulier qu'il n'ait pas fait observer au ministre ce que contient cet article. Je dis, cependant, que dans l'intérêt du producteur de blé de l'Est du Canada, particulièrement de l'Ontario et du Québec, le ministre devrait prendre d'autres mesures. Après tout, le Gouvernement peut atteindre les compagnies et agir sur elles sans légiférer. Cette compagnie fit plusieurs transactions avec le gouvernement, du moins pendant que j'étais ministre des Chemins de fer et Canaux. Remarquez bien, je ne dis rien contre cette compagnie parce que je me rends compte que c'est une bonne compagnie. Dans ce cas-ci, cependant, elle traitait injustement le producteur de blé, en important ainsi du blé subventionné des Etats-Unis. On devrait mettre un terme à ces méthodes. On devrait traiter avec justice le producteur de blé d'Ontario. En conséquence, je voudrais demander au ministre de voir à ce que cette compagnie et toutes les autres à qui cela peut s'appliquer, le traitent de façon équitable.

Après tout, c'est le devoir du Gouvernement. Il y a quatre ans que le Gouvernement est au pouvoir et il peut compter sur l'appui des deux tiers des représentants de l'Ouest. Je suis d'avis que s'il a arrêté sa politique il devrait s'en tenir là et cesser de la modifier sans cesse. Les changements sont une cause d'instabilité, de confusion et d'incertitude non seulement dans l'Ouest canadien, mais aussi dans l'Est.